



44 ZONES STRATÉGIQUES À PRÉSERVER

SUR LA NAPPE ALLUVIALE
DU RHÔNE
POUR LA PRODUCTION
D'EAU POTABLE



Toutes les informations détaillées
zone par zone sur :
www.eaurmc.fr/napperhone

La nappe alluviale du Rhône

La nappe alluviale du Rhône présente une excellente qualité, bien supérieure aux eaux du fleuve grâce à la protection naturelle dont elle bénéficie (effet filtre des berges, du lit du fleuve et des sols, capacités d'autoépuration, de dilution et de dispersion au sein des alluvions).

Néanmoins, cette protection est relative, car on constate localement des contaminations, historiques ou actuelles, dues à certaines activités industrielles, artisanales et agricoles (solvants, hydrocarbures, pesticides, nitrates...).

Ces contaminations peuvent avoir pour conséquence l'investissement dans des dispositifs de traitement, voire la fermeture de captages.

■ La nappe du Rhône est pour de très nombreuses collectivités l'unique ressource exploitable pour produire de l'eau potable.

■ 180 millions de m³/an prélevés actuellement à partir de 291 puits réalisés dans la nappe, pour alimenter en eau potable 2,3 millions d'habitants.

■ Des volumes prélevés pour l'eau potable du même ordre de grandeur que la somme des volumes prélevés pour les autres usages, industrie en particulier et agriculture dans une moindre mesure.

■ Une augmentation des besoins estimée de l'ordre de 20 % pour les 25 ans à venir.

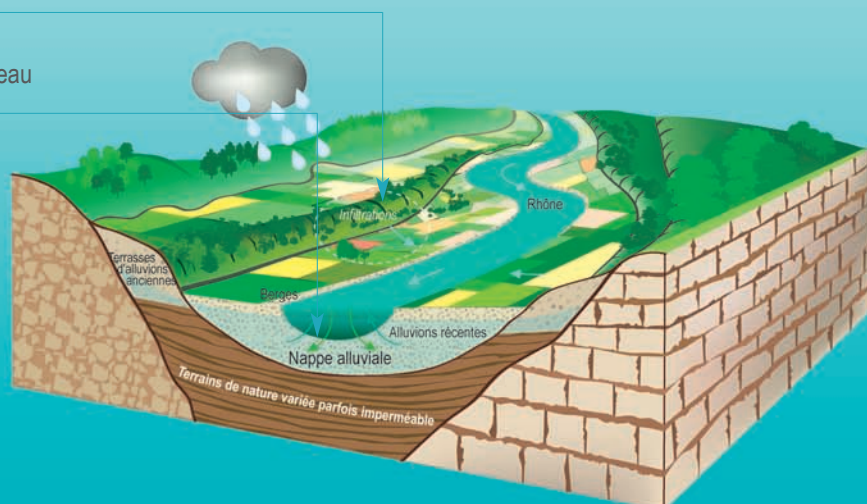
EN CHIFFRES

> QU'EST-CE QU'UNE NAPPE ALLUVIALE ?

C'est une nappe d'eau souterraine qui accompagne le cours des fleuves et rivières. Les eaux circulent souvent à faible profondeur au travers des alluvions (sables, graviers, galets) déposées par le cours d'eau.

Elles sont alimentées à la fois :

- par les eaux qui s'infiltrent au niveau de la plaine alluviale et de ses bordures,
- par le transfert d'eau depuis le cours d'eau au travers des berges et du lit,
- par les flux d'eau souterraine issus des nappes qui drainent éventuellement les territoires situés de part et d'autre de la vallée.



44

zones stratégiques pour la production d'eau potable sur la nappe du Rhône

□ ■ □ Ces zones concentrent des ressources majeures pour l'eau potable qui sont :

■ soit d'ores et déjà largement sollicitées et indispensables, ou pas encore mais à fortes potentialités pour le futur ;

■ importantes en quantité ;

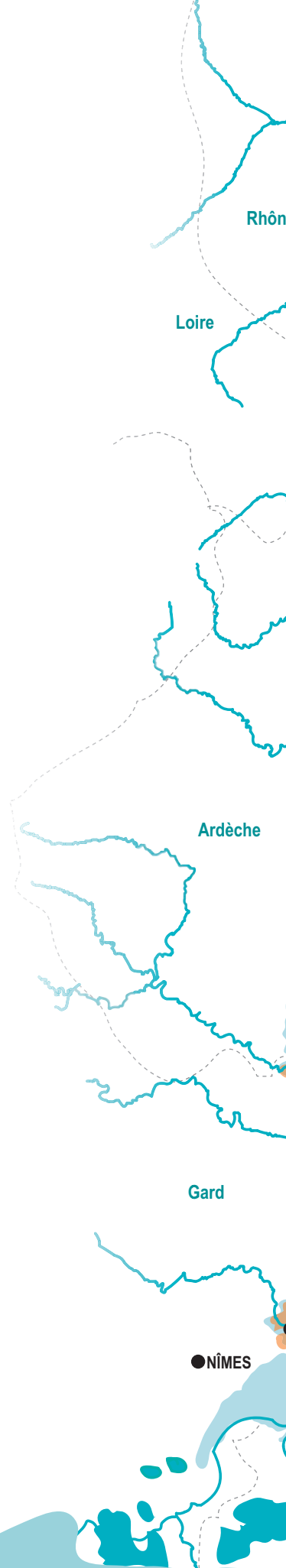
■ de qualité chimique conforme ou proche des critères de qualité des eaux destinées à la consommation humaine ;

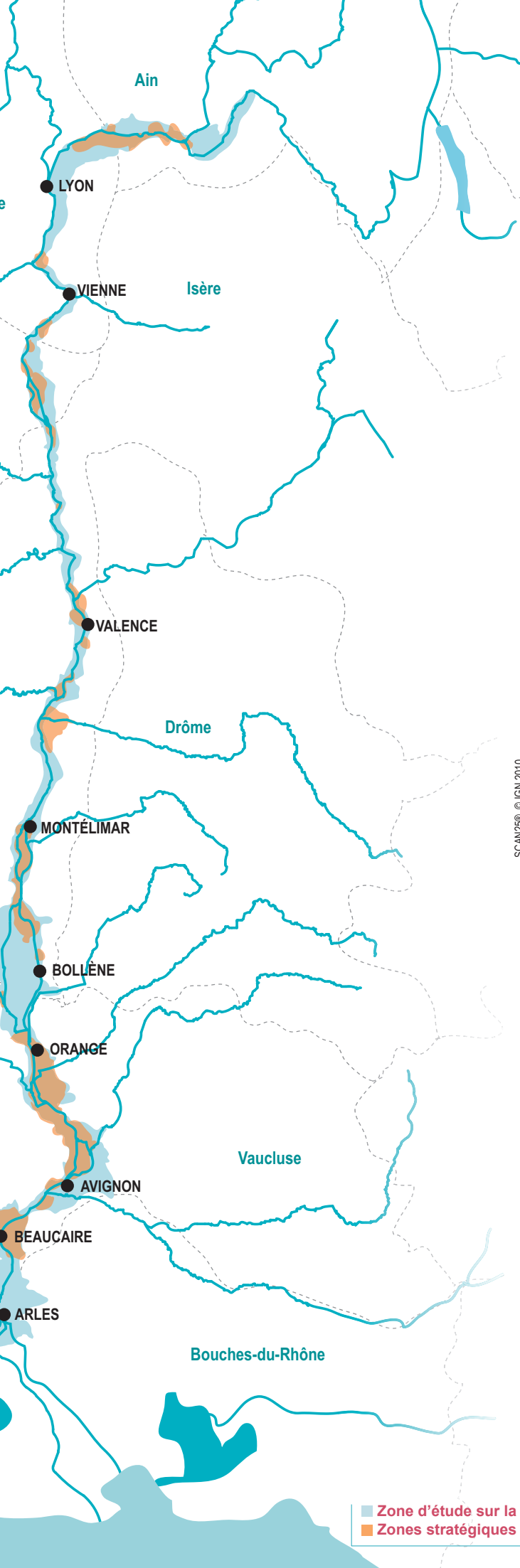
■ bien localisées par rapport aux zones de consommation actuelles et futures.

*Ces informations proviennent d'une étude sous maîtrise d'ouvrage Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, réalisée entre 2008 et 2010. Les propositions de zonage ont été soumises à consultation locale.

44 ZONES À PRÉSERVER

Sur ces zones, la préservation de l'usage eau potable doit être considérée comme une absolue priorité, face à l'évolution de l'occupation des sols et à l'augmentation des pressions (urbanisation, zones d'activités, infrastructures de transport, exploitation de granulats, pratiques agricoles polluantes...)





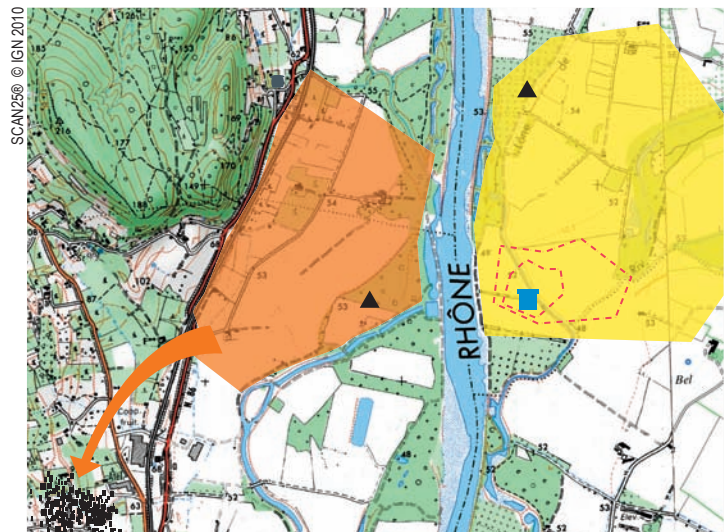
Retrouvez toutes les informations
zone par zone, sur :
www.eaurmc.fr/napperhone

■ Une **fiche d'identité** décrit chaque zone sur des éléments de géologie, d'hydrogéologie (écoulement, qualité, capacité), des usages, des besoins, de l'occupation du sol actuelle et future.

■ Trois types de cartes pour chaque zone représentant :

- l'occupation des sols,
- les zones d'intérêts écologiques et de protections réglementaires,
- les zones à préserver pour la production d'eau potable actuelle et future.

➤ Exemple d'une carte représentant les zones stratégiques



- Zone stratégique pour l'alimentation actuelle
- Zone stratégique pour l'alimentation future
- Captage pour l'usage eau potable
- ▲ Captage pour autres usages (agriculture, industrie)
- Périmètres de protection réglementaire
- Alimentation éventuelle d'une autre collectivité dans le futur

■ Zone d'étude sur la nappe alluviale du Rhône
■ Zones stratégiques pour la production d'eau potable

Préserver la ressource en eau potable, les moyens d'agir sur votre territoire

© Gilles Poussard

Suite à l'étude qui a permis d'identifier les zones stratégiques, il convient maintenant de les protéger, tout en conciliant l'occupation des sols et le développement économique avec la préservation de la ressource.

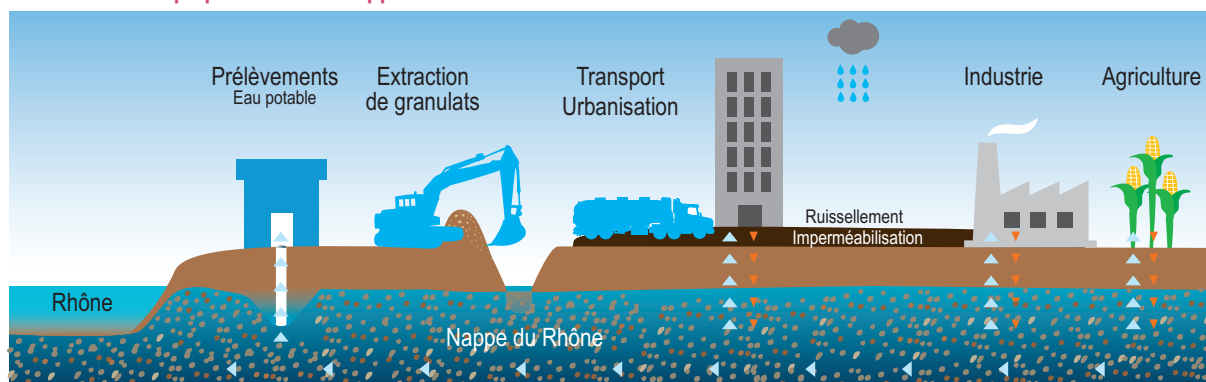
Les collectivités de chaque territoire concerné doivent agir

- en intégrant les zones stratégiques dans les documents de planification et d'urbanisme : Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Local d'Urbanisme, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, Contrats de milieux, schéma directeur d'Alimentation en Eau Potable...
- en orientant les projets d'aménagement et l'implantation d'activités à risque en dehors des zones stratégiques, et en favorisant le maintien d'une agriculture respectueuse de l'environnement sur ces zones.
- en activant les outils de protection des espaces naturels,
- en maîtrisant les usages des sols (acquisition ou échanges fonciers, périmètres de protection), et les usages de l'eau (autorisation de prélèvements...).

5 BONNES RAISONS DE PROTÉGER LA NAPPE DU RHÔNE

1. **STOPPER** la **dégradation d'une ressource** aujourd'hui d'excellente qualité et à forte potentialité, irremplaçable pour l'alimentation en eau potable.
2. **GARANTIR** une **eau de qualité** sur le long terme ne présentant pas de risque pour la santé des populations.
3. **PRÉVENIR** la **pollution** plutôt que la traiter pour éviter les impasses techniques et réduire les coûts de traitements de l'eau brute.
4. **S'INSCRIRE** dans une **stratégie de développement durable** : préserver aussi les milieux naturels et la biodiversité afin de protéger les ressources majeures pour l'alimentation en eau potable.
5. **DISPOSER** d'une **offre potentielle en eau potable** correspondant aux ambitions de développement économique équilibré des territoires : sans eau potable, pas de développement d'activités.

➤ Les menaces qui pèsent sur la nappe du Rhône



Plan Rhône : un projet partagé

© Bernard Pont



Premier fleuve français par son débit, le Rhône, grâce à sa puissance hydraulique, contribue à préserver une ressource en eau de qualité et des milieux naturels d'une richesse écologique remarquable.

Il participe à la production de 25% de l'énergie hydro-électrique française. Il véhicule 20 % des apports fluviaux à la Méditerranée, ce qui en fait le principal contributeur. Le Rhône constitue en outre un axe majeur de transport fluvial. Ce fleuve puissant soumet aussi la vallée du Rhône à des risques majeurs, technologiques, comme naturels (inondations).

Pour ces raisons, depuis 2007, le Rhône bénéficie d'un plan de développement durable porté par l'ensemble des acteurs publics : le Plan Rhône. Les actions soutenues dans le contrat de projets interrégional plan Rhône (2007-2013) sont déclinées au travers de six axes : patrimoine et culture, prévention des risques liés aux inondations, qualité des eaux, ressource et biodiversité, énergie, transport fluvial, tourisme.

Concilier aménagement de l'espace rhodanien et protection durable de la ressource

Le Plan Rhône met en évidence dans son volet « Qualité des eaux, ressource et biodiversité » l'importance de la nappe du Rhône pour l'alimentation en eau potable et sa préservation pour un usage futur.

Le programme d'action du Plan Rhône prévoit donc sur l'ensemble de ce territoire en pleine expansion économique et démographique de protéger les ressources destinées à l'alimentation en eau potable.

Cet objectif s'inscrit dans le cadre de la politique environnementale (Directive cadre sur l'Eau, SDAGE) et sanitaire (deuxième plan national santé-environnement).

Les partenaires du Plan Rhône

L'État, le Comité de bassin Rhône-Méditerranée, l'Agence de l'eau, les conseils régionaux Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Bourgogne et Franche-Comté, la Compagnie nationale du Rhône (CNR), l'ADEME et Voies navigables de France (VNF).

Le plan Rhône est soutenu par l'Europe via un programme opérationnel plurirégional.

Les partenaires techniques et financiers de la préservation des zones stratégiques pour la production d'eau potable sur la nappe du Rhône



Rhône-Alpes